

DÉLÉGATION

Direction Générale des Services
Service Gestion préventive des personnels

Réf : CHS du 30/09/2014

Compte-rendu du comité hygiène et sécurité du mardi 30 septembre 2014

Etaient présents

MEMBRES DU CHS :

Pour les élus:

Philippe PORTÉ, président du CHS
Sylvie DURAND

Pour les représentants de l'administration :

Mickaël MANCEAU
Rémi PRIEUR
Cyrille RAFFIN
Jean-Marc LUCY
Claudie TRICOIRE

Pour les représentants du personnel :

Jacques RABAU (FO)
Alain GABORIAU (CGT)
Elisabeth TESSON (CFDT)
Laurent VINCENT (CFDT)
Laurent GROLLEAU (SUD)

Laurent SOL (FO)
Sylvie MARTIN (CGT)
Patrice TOUVRON (CFDT)

Membres de droit :

Pour la médecine professionnelle : Docteur Sophie DRUKKER
Pour le service prévention et sécurité : Muriel KASPAR

Membres invités ville :

Marc RACAPE
Jean-Michel PIERRE
Anne-Sophie FAGOT
Nathalie GOSSELIN
Anne Cécile STAUB

Experts ville :

Jean-Marie ANNÉREAU
Christophe CHIFFOLEAU
Daniel TISSEBRE
Jean Aimé RIDEAU

Membres invités éducation nationale :

Marie France MEDARD

Michio KURATA

Membres invités ACYAQ :

Elisabeth CHABOT

Frédéric TRICHET

Etaient excusés

Nathalie BRUNAUD-SEGUIN, Michel FERRE, Ariane LOWE, Joël MENEGHETTI, Pierre VIGNIER, Aurore BROSSARD, Alberto DE LA IGLESIA, Maryline GABORIEAU, Anne-Marie BELIARD, Anne-Marie BAZZO, Emmanuel GROS.

Philippe PORTÉ, président du CHS ouvre la séance en remercie les personnes présentes et rappelle les normes essentielles de la rencontre : hygiène et sécurité lié au bon fonctionnement du groupe scolaire Pont Boileau.

Désignation du secrétaire de séance

Patrice TOUVRON (CFDT) est désigné secrétaire de séance pour cette réunion.

Présentation du projet groupe scolaire Pont Boileau

Philippe PORTÉ propose l'ordre du jour suivant :

1. Présentation de la démarche
2. Point sur les actions entreprises
3. Actions à entreprendre
4. Echange avec l'ensemble des membres présents

1 – Présentation de la démarche par Anne-Sophie FAGOT, adjointe à la famille, petite enfance, éducation et rythmes scolaires.

Anne-Sophie FAGOT présente le plan d'intervention en précisant que le délai de reconstruction du futur groupe scolaire Pont Boileau sera de 3 ans ½ - 4 ans.

Pour gérer cette période transitoire, Anne-Sophie FAGOT précise qu'elle a pris la décision de créer un groupe pilotage composé :

- de parents d'élèves,
- de représentants de l'Education Nationale
- des directeurs d'écoles
- de représentants des parents d'élèves
- de représentants de l'ACYAQ
- de représentants du personnel et des élus de la ville.

Lors de la rencontre du comité de pilotage le 27 juin 2014, il a été demandé la mise en place d'une réunion du Comité d'Hygiène et Sécurité de la collectivité en associant des représentants du comité d'hygiène et sécurité de l'éducation nationale et de l'ACYAQ.

2 – Point sur les actions entreprises

Muriel KASPAR, du service Prévention et Sécurité, précise que suite à la demande d'intervention de son service par le comité de pilotage, ont été organisés des visites de terrain sur le site du groupe scolaire Pont Boileau.

Deux de ces visites ont été organisées avec des équipes pluridisciplinaires à savoir : le service vie scolaire, le service actions périscolaires, le service gestion du personnel des écoles et de la restauration scolaire, le service bâtiment du CTM, le service propreté hygiène des bâtiments, la direction technique bâtiment, la directrice maternelle, la responsable restauration, les référents péri scolaire, les référents centre de loisirs ACYAQ, le médecin du travail, le service prévention et sécurité.

En parallèle à ces visites de terrain, une rencontre avec les différents professionnels du groupe scolaire Pont Boileau a été organisée afin de faire le point sur les observations techniques du bâtiment.

Une synthèse de l'ensemble des dysfonctionnements observés a été réalisée et a été communiquée au personnel en charge du dossier.

Le service vie scolaire assure actuellement le pilotage des interventions techniques dans le domaine de l'entretien et la maintenance du bâtiment.

3 – Propositions sur les actions à entreprendre

Muriel KASPAR propose trois axes de travail :

Le 1^{er} axe concerne la prise en compte de la gestion corrective et préventive de la propreté hygiène des bâtiments. Pour cela 3 responsables ont été identifiés :

- pilotage par Daniel TISSEDRE, responsable du service Propreté Hygiène des Bâtiments, (équipe PHB spécialisée pour les gros travaux d'entretien et équipe PHBE pour l'entretien courant de l'élémentaires),
- pilotage par Christine BONNIN, responsable de la gestion du personnel école/restauration, (personnel ATSEM pour l'entretien courant de la maternelle),
- pilotage par Colette PINAUD, responsable personnel restauration,
- Pilotage par Jean Aimé RIDEAU, coordonateur projets éducatifs, du personnel périscolaire.

Par ailleurs, le renfort en personnel a été réalisé sur deux de ces secteurs : PHBE et ATSEM.

Le 2^{ème} axe concerne la prise en compte de la gestion corrective et préventive de la maintenance du bâtiment. Pour cela 2 responsables ont été identifiés :

- pilotage par Cyrille RAFFIN, directeur de la direction technique bâtiments, sur les actions complexes nécessitant l'intervention d'une entreprise extérieure
- pilotage par Christophe CHIFFOLEAU, responsable du service bâtiment CTM, sur les actions réalisées par le personnel municipal.

Le 3^{ème} axe concerne la gestion courante des utilisateurs. Pour cela :

- pilotage par Muriel KASPAR pour la réalisation d'une charte sur l'utilisation du bâtiment (aération, veille, alerte...)

L'ensemble de ces axes sera piloté par Jean-Marie ANNEREAU, responsable du service vie scolaire.

4 - Echanges avec l'ensemble des membres présents

Philippe PORTÉ demande à l'ensemble des personnes présentes si le cheminement et le pilotage proposés correspondent aux attentes.

Patrice TOUVRON (CFDT) approuve la démarche proposée.

Elisabeth TESSON (CFDT) approuve également la démarche proposée et précise que des renforts vont être apportés pour répondre à la charge supplémentaire de travail des ATSEM.

Anne-Sophie FAGOT précise que la démarche a pour objectif d'être très efficace grâce à un circuit court à l'intérieur des services permettant d'être beaucoup plus réactif par rapport à l'urgence que nécessite cette école.

Marie-France MEDARD, de l'éducation nationale, intervient sur la mise en place et la clarification de l'utilisation adaptée des registres de sécurité (registre de santé et sécurité au travail et registre de danger grave et imminent) afin d'avoir une traçabilité des déclarations lors des réunions du CHS.

Philippe PORTÉ demande s'il est possible que les directeurs de l'école soient associés dans cette démarche.

Sophie DRUKKER, médecin du travail, précise que l'implication des directeurs est importante pour la gestion courante du bâtiment (veille sur l'état du bâtiment, gestion de l'aération des locaux...)

Rémi PRIEUR, directeur de l'éducation, précise que les directeurs de l'école ont été associés dès le début de la démarche et qu'il est important de continuer dans ce sens.

Marie-France MEDARD abonde dans le sens de Rémi PRIEUR mais précise qu'il ne faut pas faire peser de décisions générales aux directeurs qui ont pour mission principale la pédagogie et l'enseignement.

Muriel KASPAR demande des précisions sur la mise en place des registres de santé et sécurité au travail.

Marie-France MEDARD souhaite que deux registres soient mis en place, un à la maternelle et un autre à l'élémentaire.

Elisabeth CHABOT, présidente CHS ACYAQ, demande la composition exacte du comité de pilotage et souhaite savoir si un représentant de l'ACYAQ peut y être intégré.

Anne-Sophie FAGOT valide cette demande et s'adresse à Jean-Marie ANNEREAU afin qu'il liste avec précision les membres du comité de pilotage.

Jean-Marie ANNEREAU énonce la liste des membres du comité de pilotage.

Marie-France MEDARD demande des précisions sur la fréquence des réunions du comité de pilotage.

Anne-Sophie FAGOT précise que celles-ci ne sont pas déterminées à l'avance.

Elisabeth CHABOT demande qui pourrait être l'interlocuteur au niveau de la collectivité pour enrichir « leur fiche sur l'évaluation des risques professionnels du personnel ACYAQ » ?

Muriel KASPAR se propose d'être l'interlocuteur direct.

Elisabeth CHABOT interroge les membres pour savoir quel lien il peut y avoir entre les différents CHS pour une transversalité des informations et une coordination des actions.

Philippe PORTÉ précise qu'en plus des rencontres du comité de pilotage, il sera possible d'envisager des réunions intermédiaires pour faire des points d'étapes.

Anne-Sophie FAGOT souhaite, au delà des réunions officielles, que les référents et pilotes du dossier se contactent directement et travaillent ensemble.

Jean-Marie ANNEREAU intervient pour faire un point sur les opérations techniques réalisées, en cours de réalisation ou programmées suite aux deux audits bâtiments effectués durant le mois d'août.

Il précise qu'une première vague de travaux a été réalisée pour écarter tout risque lié aux moisissures : travaux de nettoyage, de remise en peinture, de vitrerie, de maçonnerie, de serrurerie, abattage d'un arbre...

Une seconde vague de travaux se réalisera aux vacances de la Toussaint : cela concernera la tisanerie de la maternelle, la restauration et la bibliothèque. Pour ces travaux il sera nécessaire de déplacer les enfants fréquentant l'accueil de loisirs vers d'autres structures pour le temps de la restauration.

Il rappelle qu'il est important que le personnel du groupe scolaire soit vigilant sur l'apparition de nouvelles moisissures.

Elisabeth CHABOT et Frédéric Trichet de l'ACYAQ souhaitent être informés sur les dates et zones d'interventions des travaux au préalable afin de pouvoir organiser les activités des enfants en toute sécurité et éviter les risques de coactivité.

Jean-Marie ANNEREAU précise que les travaux de la tisanerie et de la bibliothèque se réaliseront par les services internes de la ville et qu'une attention particulière sera faite sur l'information et la sécurité des agents et des enfants.

Daniel TISSEDRE précise que pour les interventions de son service (PHBE et PHB équipe spécialisée) il identifie les zones d'intervention, programme les travaux en binôme en rajoutant du temps d'intervention, prévoit la mise en place de protections et il informe en amont de la tenue de ses interventions auprès des services concernés.

Christophe CHIFFOLEAU précise que pour les interventions de son service (maintenance bâtiment), dès qu'un risque spécifique est identifié, une fiche chantier avant les travaux est réalisée et communiquée auprès de Jean-Marie ANNEREAU, qui en informe par la suite les occupants des lieux..

Marie-France MEDARD rappelle qu'il est important de ne pas oublier de prévenir les directeurs du groupe scolaire dans la chaîne d'information.

Frédéric TRICHET précise que les protocoles d'intervention n'arrivent pas toujours auprès du personnel de terrain. Afin d'éviter que les animateurs ACYAQ ne se trouvent dans des situations délicates, il est important de transmettre l'information auprès de la direction de l'ACYAQ. Celle-ci se chargera de la faire redescendre auprès de son personnel.

Rémi PRIEUR affirme qu'il est effectivement important de faire des actions correctives dans la communication surtout en ce qui concerne les « petits » travaux.

Philippe PORTÉ souhaite qu'il y ait une coordination cohérente entre les intervenants et des remontées spontanées pour tout ce qui pourrait être utile dans l'avancé du dossier.

Marie-France MEDARD demande quelles sont les préconisations à prendre pour le personnel et les enfants par rapport à l'utilisation par le personnel d'entretien d'un produit fongicide. Elle souhaite avoir des informations sur le produit utilisé afin de les communiquer aux membres du CHS de l'éducation nationale.

Sophie DRUKKER précise que, dans une utilisation normale du produit, il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour le personnel et les usagers. Elle communique à madame MEDARD une copie de la fiche de données de sécurité du produit utilisé.

Anne-Sophie FAGOT remercie l'ensemble des membres présents et réaffirme qu'il est important que tout soit mis en œuvre pour sécuriser les conditions d'accueil des enfants et professionnels. Elle précise que le « comité de pilotage » sera le pivot et le lieu d'expression de ce projet « Pont Boileau »

Philippe PORTÉ remercie également les participants de leur présence et demande aux membres ayant voix délibérative de voter le projet présenté.
Il est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h.

Le secrétaire de séance

Patrice TOUVRON

Le Président du CHS

Philippe PORTÉ

ANNEXE



CHS du 30 Juin 2014

Ecole Pont BOILEAU



PRESENTATION DU DEROULEMENT DU CHS

- 1 – Pourquoi un CHS extraordinaire ?**
 - 2 - Point sur les actions entreprises**
 - 3 - Propositions sur les actions à entreprendre**
 - 4 – Interventions / échanges**
-

1 - Pourquoi un CHS extraordinaire ?

En attendant la construction d'un nouveau groupe scolaire, le fonctionnement de l'école au sein de l'équipement actuel doit se poursuivre. Ce CHS extraordinaire a pour but de s'assurer des meilleures conditions de travail possible, tout en assurant les meilleures conditions d'accueil des élèves.

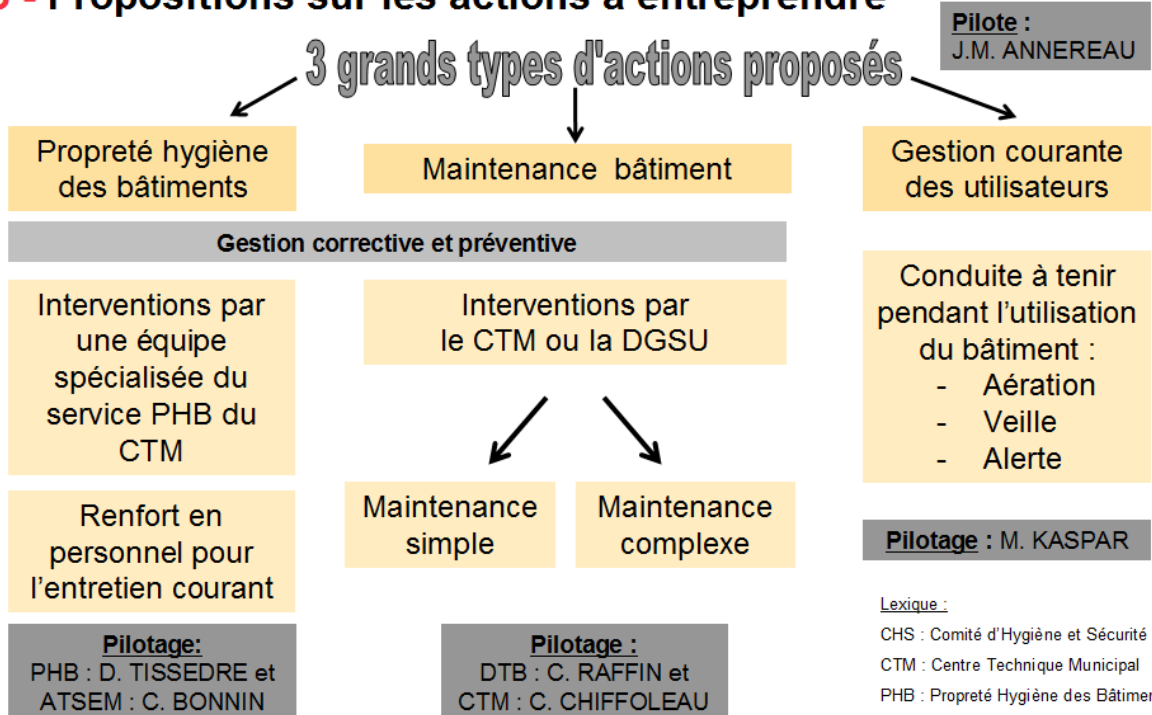
C'est pourquoi les CHS des différentes organisations corps enseignant, personnel municipal et associatif sont sollicités pour apporter leur appréciation.

2 - Point sur les actions entreprises



CHS : Comité d'Hygiène et Sécurité

3 - Propositions sur les actions à entreprendre



Lexique :

CHS : Comité d'Hygiène et Sécurité

CTM : Centre Technique Municipal

PHB : Propreté Hygiène des Bâtiments

DTB : Direction Technique Bâtiments